

# Un programme d'actions pour penser les Petites villes de demain

Revitaliser les centres des villes de moins de 20 000 habitants, tel est l'objectif du programme Petites villes de demain, lancé en 2020 par le gouvernement. Vendredi 2 septembre, à Montbard, une rencontre régionale des chefs de projets était organisée à Montbard afin de leur permettre de partager leur retour d'expérience.

Le programme de Petites villes de demain a été lancé fin 2020, par le gouvernement et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Il vise à améliorer les conditions de vie dans les communes de moins de 20 000 habitants qui font office de centralité.

« Quand on regarde ces petites villes, on voit qu'elles ont de vrais atouts en termes de patrimoine, de dynamisme économique pour certaines. Mais elles souffrent de manière structurelle depuis des décennies, de difficultés, de dégradations du bâti, d'enjeu de transformation des espaces publics en l'adaptant au changement climatique, pour transformer les mobilités et pour renforcer la présence et la conscience de la localisation des services publics... », constate Juliette Auriscote, directrice de Petites Villes de demain à l'ANCT.

« Pour tout ça, il faut des moyens, ce qu'on appelle l'ingénierie, avoir la capacité à monter des projets et à les mener à bien. »



Une déambulation était organisée, par groupes, afin de présenter les actions menées et à venir à Montbard dans le cadre notamment du programme Petites villes de demain, auquel ont adhéré la Ville et la communauté de communes du Montbardois en juin 2021. Photo LBP/Ch. P.

## Trois piliers

Le programme a ainsi été monté *via* trois piliers pour accompagner les élus sur la durée du mandat [2026] : le soutien en ingénierie, avec le financement à 75 % par l'État de chefs de projets Petites villes de demain aux côtés des élus, le financement d'études, de diagnostics et avec l'ensemble des partenaires\* ; le financement de ces actions à travers l'action

que peuvent mener les préfets, et enfin la mise en réseau de ces chefs. Vendredi 2 septembre, à Montbard, la 12<sup>e</sup> rencontre régionale des chefs de projets était ainsi organisée, rassemblant ceux de la région Bourgogne-Franche-Comté, en présence notamment de financeurs et partenaires\*.

Une rencontre qui a permis d'échanger sur les actions inscrites et d'avoir un retour d'expérience. « Le chef de projet est un acteur clé pour que les projets puissent avancer, et un interlocuteur auprès des services de l'État et de ses partenaires », souligne Fabien Sudry, préfet de la Côte-d'Or et de la région Bourgogne-Franche-Comté.

## Des actions liées à l'habitat, la mobilité, l'attractivité...

Parmi les actions engagées dans la région, on peut noter celui de Montbard, première ville engagée en Côte-d'Or dans le dispositif

avec la communauté de communes du Montbardois, avec notamment l'aménagement de l'espace dans le quartier de la gare, ou encore la requalification de différents espaces (espaces publics, voiries, cheminement piétons cyclables...) au quai Philippe-Bouhey, et la prise en considération de l'eau *via* le canal. Des projets et réalisations que les participants ont pu découvrir, en groupes, à travers une déambulation.

« Ce dispositif est un accélérateur de projets. Il nous permet de savoir vers quel cap on se dirige », souligne Laurence Porte, maire de Montbard.

## Au niveau régional

La table ronde, qui a suivi, aura permis d'évoquer d'autres actions au niveau régional. Citons celui de Frasnay, dans le Doubs, et son projet « Maison Louette » qui vise à créer douze logements sociaux dont cinq pour les seniors et une

## EN CHIFFRES



Le préfet, Fabien Sudry, a rappelé l'objectif du programme. Photo LBP/Ch. P.

Le programme Petites villes de demain en Bourgogne Franche-Comté, aujourd'hui, ce sont :

- > 67 chefs de projets.
- > 109 communes à couvrir, soit 14 en Côte-d'Or, 14 dans le Doubs, 7 en Jura, 19 en Nièvre, 14 en Haute-Saône, 24 en Saône-et-Loire, 13 en Yonne et 4 dans le Territoire de Belfort.

pharmacie, sur l'emplacement d'une ancienne friche.

Du côté de Lure, en Haute-Saône, on souhaite requalifier l'habitat du centre ancien en le rendant plus fonctionnel.

En Saône-et-Loire, à Sennecey-le-Grand, la Ville a élaboré avec les commerçants une charte de devantures commerciales pour les harmoniser et améliorer l'image et l'attractivité commerciale.

« Le dispositif, c'est du sur-mesure. Il y a quelques dominantes qui apparaissent comme les questions de transition écologique, d'aménagement urbain, de logement, d'économie, mais les programmes se développent en fonction des réalités constatées sur chaque territoire », remarque le préfet.

Christelle POMMERET

« Ces petites villes, on voit qu'elles ont de vrais atouts en termes de patrimoine, de dynamisme économique pour certaines. Mais elles souffrent de manière structurelle depuis des décennies. »

Juliette Auriscote, directrice de Petites Villes de demain à l'ANCT

\* ANCT, la Banque des territoires, Anah, Département, Région.